

Weinbourg

**ASSOCIATION BAS-RHINOISE DES PIEGEURS AGREES
ET DES GARDES-CHASSE**

DECLARATION DE PIEGEAGE

Du 08/10/2026 au 08/10/2029 (3ans)

Je soussigné	Nom.....	Prénom.....
	Adresse.....	
	Code Postal.....Commune.....	

☐ Titulaire du droit de destruction*,
Qualité du titulaire du droit de destruction : ☐ propriétaire*, ☐ possesseur*, ☐ fermier*
(* Cochez la case correspondante.)

☒ Piégeur*

Déclare : ☒ Piéger * ☐ Faire piéger *,
les espèces figurant sur la liste des espèces classées nuisibles et conformément à la réglementation en vigueur.

Les pièges seront tendus sur la commune de : WEINBOURG

Les pièges seront identifiés par le numéro du ou des piégeurs.

Par :

NOM	KLEITZ		
Prénom	Roland		
Adresse	58A Rue de Bauxwiller		
Commune	DOSSENHEIM/Zinsel		
N° d'agrément	67/1438		

Fait à Weinbourg le 08/10/2026

Signature du déclarant :

Kleitza

Tampon de la mairie :

COMMUNE DE WEINBOURG
67340
Tél. 03 88 89 42 50
Courriel : mairie@weinbourg.eu

0388700556
0686341753

Le maire de la commune où est pratiqué le piégeage appose le tampon de la mairie sur cette déclaration.
Il remet un exemplaire au déclarant.
Il en conserve un exemplaire pour publication.
Cette déclaration ne s'applique pas en cas de piégeage à l'intérieur des bâtiments, cours et jardins, installations d'élevage et, d'une façon générale, aux enclos attenants à l'habitation visés au I de l'article L.424-3 du code de l'environnement.